

Lettre d'engagement du Président

Dans le cadre de nos communications annuelles au Pacte Mondial des Nations Unies depuis notre adhésion en 2005, nous vous avons présenté nos réalisations de grande envergure en matière de :

- promotion et formation de nos chefs d'équipes,
- prévention et sécurité de l'ensemble de nos salariés,
- promotion de l'utilisation de produits chimiques de nettoyage respectueux de l'environnement.

Ces actions traduisent toutes la primauté, parmi nos valeurs d'entreprise, du respect des hommes et en premier lieu de nos salariés.

Cette année, l'action que nous mettons en avant, à savoir la création d'une Fondation en faveur des malades d'Alzheimer, illustre également l'attention portée par GSF à l'humain. Cependant, la mise en avant de cette action revêt un caractère particulier.

En effet, même si le Groupe GSF est intimement et fortement lié à la Fondation, notamment au travers de liens juridiques et de financement, elle dépasse le cadre *stricto sensu* de l'entreprise.

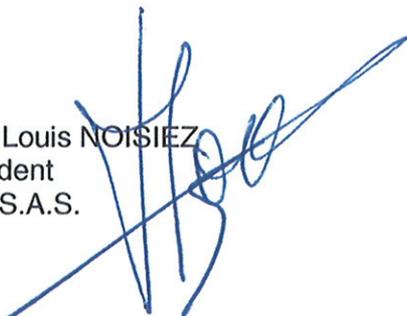
Cette expérience témoigne de la nécessité, pour une entreprise réellement moderne et responsable, de ne pas agir seulement comme un acteur économique. A côté de son activité économique habituelle, il est à mon sens fondamental d' « ancrer » l'entreprise au sein de la société, en d'autres termes, d'aller plus loin !

A ce titre, je précise que la présente communication est exceptionnelle dans sa teneur, puisqu'en ma qualité d'actionnaire de GSF, j'ai souhaité depuis la genèse du projet, réaliser une communication *a minima* autour de la Fondation. Pour l'exprimer clairement, j'ai pensé que si jamais nous intégrions la Fondation dans la communication de GSF, celle-ci y perdrait son âme. La création de la Fondation fut dictée uniquement par le cœur et non par la raison économique. GSF se refuse à en faire un argument commercial qui démontrerait sa qualité d'entreprise citoyenne.

Je suis convaincu que le Pacte Mondial appréciera ce témoignage de confiance et saura respecter l'esprit de cette démarche.

Sophia Antipolis, le 7 mai 2010.

Jean Louis NOISIEZ
Président
GSF S.A.S.

A handwritten signature in blue ink, written over the typed name and title of Jean Louis NOISIEZ. The signature is stylized and appears to be 'JL Noisiez'.



Dossier de communication annuelle 2010 au Pacte Mondial

Création d'une Fondation en faveur des malades d'Alzheimer : la Fondation GSF Jean Louis Noisiez

1) Le contexte

a) Le contexte spécifique à GSF et à son actionnaire

L'histoire de GSF et le mécénat à caractère médical sont intimement liés.

Depuis près de 40 ans, Jean Louis Noisiez, Président et Fondateur, a voulu qu'une partie des résultats de l'entreprise soit dévolue à une mission sociale et médicale.

C'est ainsi que dès 1970, GSF verse des fonds à la Fondation de France, à laquelle est laissée l'initiative de déterminer les causes et actions bénéficiaires de ce financement.

Un peu plus tard, après une rencontre avec le Docteur Jean-Marie Salvadori, GSF acquiert du matériel médical, notamment dans le domaine de la dialyse et de la réanimation médicale, qu'il met à la disposition de l'Institut Arnault Tzanck.

Confronté au cours de sa vie au drame de la maladie d'Alzheimer, Jean Louis Noisiez décide d'aller plus loin et de créer une Fondation pour venir en aide aux malades eux-mêmes mais aussi à leurs familles.

En contact étroit avec le Docteur Jean-Marie Salvadori, il décide la création d'une structure médicalisée destinée aux patients touchés par cette maladie en offrant un accueil de proximité dans le cadre d'un maintien à domicile.

Cette Fondation permet aussi, et peut-être surtout, de soulager les familles de ces patients dont la vie est directement marquée par la maladie, entraînant une véritable dépendance à l'égard du malade. Ces accompagnants pourront le temps d'une journée disposer de temps libre. Elles pourront aussi participer à des groupes de parole et sortir ainsi de leur isolement.

b) Le contexte médical

Compte tenu du vieillissement de la population, la maladie d'Alzheimer est aujourd'hui une problématique majeure de santé publique.

En France, la maladie touche aujourd'hui 860 000 personnes. Chaque année, 165 000 nouveaux cas y sont diagnostiqués.

Face à cela, les structures d'accueil sont très limitées. Ainsi dans le département des Alpes-Maritimes, où la Fondation GSF Jean Louis Noisiez implante sa structure d'Accueil de Jour, il existe moins de 100 places d'accueil de jour, pour 15 000 personnes atteintes.

Par ailleurs, aucun traitement n'est aujourd'hui disponible contre cette maladie.

L'initiative privée de Jean Louis Noisiez et de GSF va donc concourir à la mobilisation nationale lancée par l'Etat français avec le Plan Alzheimer, et pourquoi pas créer un précédent pour d'autres entreprises.



II) Les actions

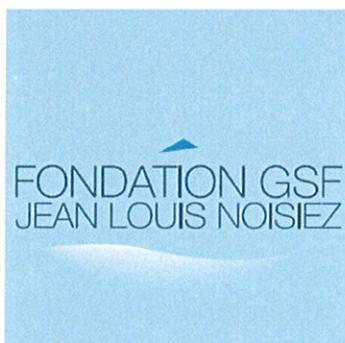
a) La création d'un véhicule juridique portant les actions en faveur des malades d'Alzheimer

Sur le plan patrimonial, créer une Fondation constitue un engagement de nature juridique. Il en va autrement sur le plan matériel.

Ainsi, avant de pouvoir être reconnue d'utilité publique, la Fondation GSF Jean Louis Noisiez a été créée sous forme d'Association de type loi 1901 à but non lucratif par en date du 6 octobre 2008.

L'Accueil de Jour géré par l'Association a obtenu les agréments de la Direction Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) et du Conseil Général, suite à visite de conformité en date du 13 novembre 2008.

Enfin, la Fondation GSF Jean Louis Noisiez a déposé en début avril 2010 un dossier de reconnaissance d'utilité publique, qui devrait aboutir à l'automne 2010.



Logo de la Fondation GSF Jean Louis Noisiez

Fiche d'identité de la Fondation GSF Jean Louis Noisiez

Association de type loi 1901

Déclarée en Sous-Préfecture de Grasse sous le numéro 0061024029 en date du 21 octobre 2008

Adresse : 55 allée Victor Naudin, Sophia Antipolis, 06410 Biot

Administrateurs :

Jean Louis Noisiez	Président
Dr Jean-Marie Salvadori	Vice-Président
Me Lionel Yvant	Trésorier
Patrick Gaillet	Secrétaire
Dr François Vincenti	Administrateur



b) Des liens forts entre la Fondation et le Groupe GSF

1) Les liens juridiques et financiers entre GSF et la Fondation GSF Jean Louis Noisiez

- Un mécanisme juridique assure à terme le transfert d'une partie des actions de GSF S.A.S., holding du Groupe GSF, à la Fondation GSF Jean Louis Noisiez, concourant ainsi à l'équilibre et à la pérennité de l'actionnariat de GSF, dont l'indépendance est ainsi garantie à long terme
- La Fondation GSF Jean Louis Noisiez perçoit chaque année, outre les financements apportés à titre personnel par l'actionnaire de référence de GSF, un financement direct de chacune des filiales du Groupe GSF.

2) Implication de la structure GSF au profit de la Fondation GSF Jean Louis Noisiez

En 2009 :

- 60 jours / homme de travail réalisés par du personnel de GSF pour la structuration, l'appui et la supervision de la Fondation GSF Jean Louis Noisiez
- 10 salariés de GSF impliqués à ce titre, au niveau de la Présidence, du Secrétariat Général et des fonctions d'appui (Juridique, Finance, Communication), y compris de la Direction des Bâtiments de GSF pour le suivi des travaux d'ouverture de l'Accueil de Jour de la Fondation GSF Jean Louis Noisiez

3) ...sans compter la dénomination de la Fondation, qui conformément au souhait de M. Jean Louis Noisiez, incarne la force du lien entre elle et GSF



c) Une première réalisation majeure tangible, la création d'un Accueil de Jour

1) Le lieu



GSF a acquis en 2008 et mis à la disposition de la Fondation une propriété de 8 000 m² sur la commune de Biot, composée d'un bâtiment de 1 500 m² qui accueillait jusque là une équipe de recherche biologique en génie génétique. Le bâtiment est entouré de jardins, offrant un cadre silencieux, lumineux et reposant.

La proximité avec les établissements médicaux du Groupe Arnault Tzanck de Mougins complète le dispositif de sécurité médicale en cas de nécessité.

Le bâtiment est particulièrement bien adapté à son usage d'Accueil de jour puisque composé d'un vaste bâtiment central et de modules « satellites » largement vitrés reliés à celui-ci, ce qui permet de bénéficier de locaux lumineux, fonctionnels et conviviaux.

Le bâtiment a fait l'objet de travaux d'aménagement, afin non seulement de respecter les normes sanitaires et de sécurité, mais aussi d'offrir un cadre adapté aux besoins des patients, accompagnants et salariés de la structure ; lequel cadre concourt directement au succès de la mission thérapeutique et de soutien.

Descriptif sommaire des locaux :

- Sous-sol : vestiaires et sanitaires du personnel
- Rez-de-chaussée : grande salle tenant de lieu de vie principal (prise de repas et activités), autour duquel sont disposés des bureaux, espace TV, bureau des Aides Médico Psychologiques, sanitaires des patients
- Etage : salle de stimulation multi sensorielle « Snoezelen », espaces dédiés aux activités de psycho-motricité et de cuisine, bureaux, sanitaire du personnel

2) Le Fonctionnement de l'Accueil de Jour

Sous la supervision et la garantie d'une équipe médicale, et dans le respect strict de la réglementation médicale spécifique, l'Accueil de Jour met à disposition 25 places pour les patients atteints d'Alzheimer.



L'équipe

- Médecin Gériatre Coordonnateur
 - Infirmière Diplômée d'Etat
 - Psychologue
 - Ergothérapeute
 - Psychomotricien
 - Kinésithérapeute
 - Orthophoniste
 - animateur
 - Secrétaire Comptable
 - Aides Médico Psychologiques
 - Agent d'entretien
- ... soit près de 15 professionnels au service du patient !

L'admission des patients :

Les patients, orientés par le réseau médical local (médecins traitants, Centres Mémoire), les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) ou le bouche à oreille, peuvent accéder à l'Accueil de Jour, après confirmation du diagnostic d'un Alzheimer ou d'une maladie apparentée dans un Centre Mémoire (Centre Hospitalier habilité).

Un contrat de séjour est établi entre la Fondation et la famille du patient, avec une fréquence maximale d'accueil de 3 journées par semaine. Ce plafond a été fixé afin de faire bénéficier de l'Accueil de Jour à un maximum de familles.

L'Accueil de Jour est ouvert aux patients du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures.

La vie à l'Accueil de Jour :

Tout au long de la journée, chaque patient bénéficie d'un accompagnement permanent et personnalisé : chaque Aide Médico Psychologique s'occupe de 5 patients au maximum.

Un emploi du temps personnalisé est établi pour chaque patient, qui fait l'objet d'un suivi individualisé dans le cadre d'un projet de soin établi (partant d'une évaluation et fixant des objectifs thérapeutiques).

L'objectif est de stimuler et d'accompagner chaque personne accueillie, qui participe tout au long de la journée aux différentes activités :

- ateliers (cognitifs ; mémoire ; psycho-motricité ; cuisine ; chant - musique ; peinture - dessin ; lecture – revue de presse ; écriture ; poterie ; jardinage ; gymnastique douce ; esthétique),
- salle de stimulation multi-sensorielle « Snoezelen » (visant, sous la conduite d'un psychomotricien, à offrir des séances de stimulation ainsi que relaxation neuromusculaire ; ces dernières sont particulièrement adaptées à lutter, avant le retour des patients à domicile, contre l'anxiété à l'approche du soir dont une grande majorité de malades d'Alzheimer souffre.
- parcours de marche extérieur ou intérieur dans les jardins d'hiver (différents parcours avec obstacles visant à conserver ou recouvrer la maîtrise de l'équilibre),
- repas communs,...



Le coût de la prise en charge à l'Accueil de Jour : un système innovant d'aide aux plus démunis :

Le coût d'une journée est fractionné en 3 forfaits (soins ; dépendance ; hébergement) :

- le forfait soins est pris en charge par l'Assurance Maladie,
- le forfait dépendance peut être pris en charge par l'Aide Personnalisée à l'Autonomie à Domicile (A.P.A.) du Conseil Général,
- le forfait hébergement, restant habituellement à la charge du patient, est supporté en totalité ou en partie par la Fondation.

Suite à la mise en place de conventions avec les C.C.A.S. de la commune du patient, celles-ci procèdent à une évaluation des ressources financières, à partir desquelles la Fondation applique un barème d'aide. Ceci permettra donc de limiter la participation financière demandée aux patients, de 5 à 30€ maximum par journée à l'Accueil de Jour (selon leurs ressources).

III) Les résultats

Dans le cadre de son fonctionnement statutaire et des obligations réglementaires s'appliquant à un établissement lié au secteur sanitaire et social, la Fondation assure un fonctionnement dans un cadre normalisé impliquant l'application de protocoles. Des rapports annuels médicaux et d'activités sont établis systématiquement.

Il ressort des données suivies les éléments principaux suivants :

- Ouvert depuis janvier 2009, l'Accueil de Jour accueille chaque jour de plus en plus de patients et s'approche des quinze patients par jour.

Compte tenu du « turn-over » organisé au cours de la semaine (cf ci-dessus § II b) 2) « Admission des patients », ainsi que du renouvellement « naturel » de la population concernée (admissions en maison de retraite ou décès notamment), le nombre de familles ayant pu bénéficier des services de l'Accueil de Jour depuis son ouverture s'élève à 80.

- Les bénéficiaires de l'Accueil de Jour ont un âge moyen de 79 ans et sont majoritairement des femmes (59% ; pour 41% d'hommes) ; 42% fréquentent l'Accueil de Jour 2 jours par semaine, 37% 1 jour par semaine et 21% 3 jours par semaine. Les jours les plus fréquentés sont le lundi puis le vendredi (ces jours étant particulièrement adaptés aux accompagnants qui peuvent ainsi se libérer avant ou après le week-end).

- Une enquête de satisfaction réalisée en septembre 2009 auprès des accompagnants (15 réponses sur 20 questionnaires distribués aux utilisateurs les plus fréquents de l'Accueil de Jour) démontre leur grande satisfaction quant à la solution d'accompagnement que leur propose la Fondation et à la qualité des prestations (organisation et horaires de l'établissement, activités, restauration, suivi médical et para-médical, ainsi que l'accueil des accompagnants).

Les suggestions recueillies sont prises en comptes dans le cadre des projets de l'Accueil de Jour (adaptation des plages d'ouverture pour ne plus fermer au mois d'août comme cela a été le cas au cours de la première année de fonctionnement ; mise en place de groupes de parole pour les aidants ; renforcement du dialogue entre l'équipe de l'Accueil de Jour et les familles aux travers d'entretiens individuels réguliers ou de la mise en place de cahiers de transmission,...).



Il faut également mentionner, outre la démarche d'amélioration des services offerts (au travers notamment de la formation continue du personnel, de la multiplication des conventions avec différents organismes médicaux et sociaux localement ou encore de la réflexion sur la mise en place de transports groupés des patients), l'étude de projets innovants en partenariat avec des associations spécialisées, notamment visant à stimuler les patients autour de la création et l'échange autour d'œuvres artistiques, sur la base d'expérimentations similaires ayant permis de constater des améliorations notables de l'état de santé des malades d'Alzheimer.

IV) Conclusion

On peut remarquer :

- la rapidité de mise en œuvre du projet, traduisant le volontarisme et l'implication de l'ensemble des parties prenantes, sachant que la genèse du projet date du printemps 2007.
- le fonctionnement très professionnel et déjà reconnu (après un an d'existence seulement) de la structure créée.

GSF, sous l'impulsion de son actionnaire et Président Jean Louis Noisiez, a donc pu matérialiser rapidement la réalité et surtout l'utilité sociale de sa démarche de mécénat.

